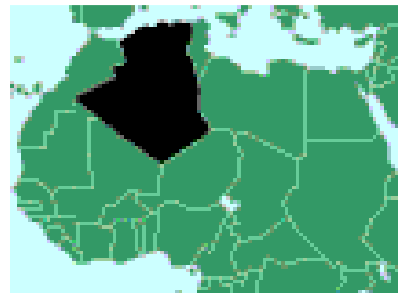
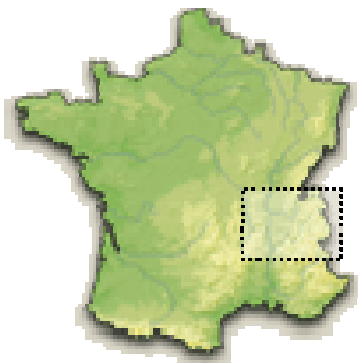




« La coopération entre Rhône-Alpes et l'Algérie : des actions en pleine expansion »



Vienne – 25 septembre 2003

SOMMAIRE

1^{ère} Partie

1.1. Les acteurs en région Rhône-Alpes en 2003	8
1.2. Les acteurs par département.....	8
1.3. Les acteurs de Rhône-Alpes en Algérie	10
1.4. Les domaines de coopération	12
1.5. Les contraintes et les interrogations soulevées par l'enquête	13

2^{ème} Partie

2.1. Des motivations diverses pour coopérer avec l'Algérie	15
2.2. Des points de repère pour la coopération avec l'Algérie.....	15
Privilégier la concertation	15
Engager ou renforcer des relations de coopération décentralisée	16
Communiquer sur les actions.....	16
Associer des regards extérieurs.....	17
Favoriser la venue en France des partenaires algériens	17
2.3. Le renforcement de la coopération économique.....	18

3^{ème} Partie

❖ CONSULAT DE GRENOBLE	
M. Rachid Meddah, Consul de Grenoble.....	19
3.1. Présentation d'actions de coopérations avec l'Algérie.....	20
La coopération entre Grenoble et Constantine	20
Une Coopération Régionale.....	20
Projets de coopération en cours.....	21
La coopération décentralisée pour le Gouvernement algérien.....	21

❖	CONSULAT GENERAL DE LYON	
	M. Mustapha Biad, Consul Adjoint	21

3.2. Présentation des coopérations avec l'Algérie 22

Des coopérations diverses	22
Une coopération régionale en pleine expansion	22
Les missions des consulats d'Algérie	23

❖	REGION RHONE-ALPES	
	M. Marc Noailly, Chargé de mission	23

3.3. Présentation de la coopération décentralisée entre la Région Rhône-Alpes et l'est algérien 24

Les acteurs de ces coopérations.....	24
Des étapes dans la mise en œuvre	24
<i>Au départ trois constats :</i>	<i>24</i>
<i>Un état des lieux :</i>	<i>24</i>
<i>L'organisation des relations</i>	<i>24</i>
<i>La définition d'axes de coopérations.....</i>	<i>25</i>
<i>La signature d'une convention</i>	<i>25</i>
<i>L'appui au porteur de projet de la région</i>	<i>25</i>

- ❖ **ANNEXE 1 : Liste des participants**
- ❖ **ANNEXE 2 : Zoom sur l'Algérie**
- ❖ **ANNEXE 3 : La coopération franco-algérienne**
- ❖ **ANNEXE 4 : Union Européenne - Document de Stratégie 2002-2006 / Programme Indicatif National 2002-2004**

ANIMATION

RESACOOP

- Rose-Marie **Di Donato**, responsable du programme
- Antonio **Silveira**, chargé de mission

Avec l'appui de Christian **Da Silva**, stagiaire

30 rue Sainte Hélène, 69002 Lyon
Tél. 04.72.77.87.67 - Fax. 04.72.41.99.88
E.mail : mail@resacoop.org
Site Internet : <http://www.resacoop.org>

INTERVENANTS

Consulat d'Algérie à Grenoble

M. Rachid **Meddah**, Consul.

Consulat Général d'Algérie à Lyon

M. Mustapha **Biad**, Consul adjoint.

Région Rhône-Alpes

M. Marc **Noailly**, Chargé de mission à la Direction des relations internationales

PROGRAMME

Accueil : 9h45 à 10h00

Accueil par M. Patrick CURTAUD, Maire-adjoint de la Ville de Vienne (38)

Présentation de RESACOOOP et du déroulement de la journée : Rose-Marie DI DONATO, responsable du programme.

Première Partie : 10h00 à 12h30

Les pratiques de coopération entre les acteurs de Rhône-Alpes et d'Algérie :

- Présentation d'un état des lieux sur les partenariats entre les acteurs de Rhône-Alpes et les acteurs algériens en 2003
- Débat autour des enjeux, contraintes et difficultés rencontrés dans les coopérations avec des acteurs algériens

(Repas : 12h30 à 14h00)

Deuxième partie : 14h00 à 16h15

Articulation des actions de coopération avec les politiques nationales et locales algériennes et la coopération bilatérale française

Consulat de Grenoble

M. Rachid Meddah, Consul.

Consulat Général de Lyon

M. Mustapha Biad, Consul adjoint.

- Les orientations de la politique de coopération française en Algérie. Quel appui à et quelle articulation avec la coopération non gouvernementale ?

La concertation entre acteurs non gouvernementaux en région Rhône-Alpes

Région Rhône-Alpes

M. Marc Noailly, Chargé de mission à la Direction des relations internationales

- Comment la Région Rhône-Alpes a-t-elle réfléchi et élaboré sa politique de coopération avec l'Algérie ?
- Débat : intérêts et modalités de concertation entre acteurs rhônalpins, voire nationaux.

Conclusion : 16h15 à 16h30

1^{ère} Partie

Etat des lieux

Avertissement

Les données présentées dans ce document s'appuient sur les résultats des questionnaires qui nous ont été retournés par les acteurs rhônalpins, répertoriés dans notre base de données comme menant **une action de coopération** avec l'Algérie.

Cet état des lieux n'est certainement pas exhaustif mais dresse un panorama assez complet de la coopération entre Rhône-Alpes et l'Algérie. Il a été réalisé à partir :

- des informations contenues dans notre base de données,
- des retours de l'enquête par courrier et des informations recueillies,
- d'autres informations qui nous ont été communiquées.

L'enquête nous a également permis de repérer de nouvelles structures engagées en Algérie.

Les acteurs qui ont des relations avec l'Algérie sont nombreux. Dans cet état des lieux, nous avons uniquement répertorié les organisations qui conduisent des **projets de coopération internationale**.

Les données recueillies sont disponibles sur notre site Internet à la [rubrique "Actions de coopération"](#). Elles permettront aux organisations intéressées par les relations avec l'Algérie d'obtenir de plus amples informations sur les coopérations en cours et de favoriser ainsi les contacts entre acteurs.

1.1. Les acteurs en région Rhône-Alpes en 2003

RESACOOOP recense une quarantaine d'organisations de Rhône-Alpes qui sont engagées dans une action de coopération avec l'Algérie :

- 24 associations,
- 12 collectivités locales,
- 2 organismes socioculturels,
- 1 hôpital,
- 5 établissements d'enseignement supérieur.

1.2. Les acteurs par département

Au sein des 8 départements qui composent la région Rhône-Alpes, nous avons classé les divers acteurs selon leur statut : associations, collectivités locales, organismes socioculturels, hôpitaux ou établissements d'enseignement supérieur.

Les organismes socioculturels sont représentés par un nombre important de structures qui interviennent dans les domaines de la valorisation et de la diffusion de la culture algérienne. Parmi celles-ci, on retrouve notamment des Centres sociaux, des Maisons des Jeunes et de la Culture dont les actions de coopération s'adressent plus particulièrement à des publics de jeunes. Il s'agit de démarches qui favorisent la création de ponts entre les cultures française et algérienne.

Des associations conduisent des projets de coopérations en relation, dans la majorité des cas, avec des partenaires algériens. Elles sont souvent nées à l'initiative d'Algériens résidant en France ou de personnes d'origine algérienne.

Des collectivités locales de la région sont également engagées en coopération avec leurs homologues algériennes. Pour certaines, ce sont des relations anciennes, concrétisées plus récemment par la signature d'accords de coopération décentralisée. Par ailleurs, des collectivités locales de la région ont ciblé, de concert, leurs actions sur l'Est algérien : il s'agit des villes de Grenoble, Lyon, Saint-Etienne et de la Région Rhône-Alpes.

Dépts	Associations	Collectivités locales	Organismes socioculturels	Hôpitaux	Ets Enseigt sup.
Ain	<ul style="list-style-type: none"> Codev-Bugey 				
Ardèche	<ul style="list-style-type: none"> COSI 				
Drôme	<ul style="list-style-type: none"> Plateforme d'Insertion par l'Humanitaire et la Coopération 	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Romans 			
Isère	<ul style="list-style-type: none"> Fédération des Alpes de l'Isère Association Alpes Djurdjura Association Coup de soleil Association Solidarité des Algériens en Isère Planning familial 	<ul style="list-style-type: none"> Mission Intercommunale Isère Rhodanienne Ville de Grenoble Ville de Pontcharra Ville de Vienne 	<ul style="list-style-type: none"> MJC La Côte Saint André 	<ul style="list-style-type: none"> CHU de Grenoble 	<ul style="list-style-type: none"> Univ. Pierre Mendès France - Grenoble IUFM de Grenoble
Loire		<ul style="list-style-type: none"> Ville de Saint Etienne 			
Rhône	<ul style="list-style-type: none"> Association Awal Association des femmes algériennes Association 6^{ème} Continent Association Thagmats Association Solidarité Enfants d'Algérie Collectif Solidarité Algérie Conseil de la Communauté algérienne en France Des enfants et des abeilles Fédération d'Associations algériennes en Rhône-Alpes France Algérie Rhône-Alpes Handicap International Hespul Médecins du Monde Regard Sud Secours Populaire Français Triangle Génération Humanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Givors Ville de Lyon Ville de Vénissieux Grand Lyon Région Rhône-Alpes 			<ul style="list-style-type: none"> Univ. Lyon 2 Univ. Lyon 3 Institut d'études politiques de Lyon
Savoie		<ul style="list-style-type: none"> Ville d'Aix les Bains 			
Hte Savoie			<ul style="list-style-type: none"> MJC La Roche sur Foron 		
Total	24	12	2	1	5

1.3. Les acteurs de Rhône-Alpes en Algérie

Les acteurs de Rhône-Alpes sont présents dans une dizaine de wilayas¹ (équivalent d'un département). La majorité des coopérations repérées se situe dans les wilayas de Constantine et de Tipaza.

Pays et Wilayas	Organisations/localisations/coopérations Nom de l'organisation (Département) / Localisation du projet <i>Intitulé du projet</i>
Algérie	<p>Association Alpes Djurdjura (38) / Algérie <i>Projets dans le domaine de la santé</i></p> <p>Association des femmes algériennes (69) / Algérie <i>Diffusion de la culture et échanges avec des organisations algériennes</i></p> <p>Association 6^{ème} Continent (69) / Algérie <i>Organisation et animation d'un festival culturel</i></p> <p>Association Coup de Soleil (38) / Algérie <i>Renforcement des liens franco-maghrébins</i></p> <p>COSI Comité de Secours Internationaux (07) / Algérie <i>Intervention en Algérie au moment du séisme de 2003</i></p> <p>CHU de Grenoble (38) / Algérie <i>Projet de santé publique</i></p> <p>Fédération d'Associations algériennes en Rhône-Alpes (69) / Algérie <i>Mobilisation de la communauté algérienne de la région autour d'actions humanitaires</i></p> <p>Fédération des Alpes de l'Isère (38) / Algérie <i>Echanges avec leurs partenaires algériens sur les questions de pastoralisme</i></p> <p>HESPUL (69) / Algérie <i>Projet dans les domaines de l'énergie et de l'environnement</i></p> <p>Regard Sud (69) / Algérie <i>Echanges avec des artistes algériens</i></p> <p>IUFM de Grenoble (38) / Algérie <i>Coopération universitaire : appui à la formation d'enseignants algériens</i></p> <p>MJC la Côte Saint-André (38) / Algérie <i>Echanges culturels, échanges de jeunes</i></p> <p>Triangle Génération Humanitaire (69) / Algérie - Création d'une cellule d'accueil, d'écoute et de soins psychologiques suite au tremblement de terre de mai 2003, - Construction et équipement de lieux d'accueil pour enfants handicapés et formation des intervenants, - Projet pilote de micro-crédit en vue d'aider à la réinsertion des personnes handicapées, - Projet d'approvisionnement et de gestion du stock de pièces détachées mécaniques pour les camions citernes et ambulances de l'UNHCR.</p>
Alger	<p>Association Solidarité Enfants d'Algérie (69) / Alger (Sidi M'Hamed) <i>Mise en place d'un espace multimédia dans une école</i></p> <p>Handicap International (69) / Alger - Animation et formation de techniciens locaux dans la prise en charge d'enfants handicapés - Accompagnement et réhabilitation de personnes sinistrées du séisme de 2003</p> <p>Secours Populaire Français (69) / Alger <i>Soutien au fonctionnement d'un centre d'accueil d'enfants</i></p>
Annaba	<p>Région Rhône-Alpes / Annaba <i>Projet de coopération décentralisée avec l'Est algérien</i></p> <p>Ville de Saint-Etienne (42) / Annaba <i>Echanges culturels ; échanges hospitaliers</i></p>
Blida	<p>Handicap International (69) / Blida <i>Animation et formation de techniciens locaux dans la prise en charge d'enfants handicapés</i></p>

¹ Voir page 25 « les collectivités locales d'Algérie »

Bouira	<p>Handicap International (69) / Bouira <i>Projet pilote de pouponnière</i></p>
Boumerdes	<p>Des enfants et des abeilles (69) / Boumerdes <i>Projet d'animation d'une ferme apicole avec des enfants orphelins</i></p> <p>Handicap International (69) / Boumerdes - Animation et formation de techniciens locaux dans la prise en charge d'enfants handicapés - Accompagnement et réhabilitation de personnes sinistrées du séisme de 2003</p> <p>Plateforme d'Insertion par l'humanitaire et la Coopération (26) / Boumerdes <i>Création d'un pôle logistique et d'un centre de formation</i></p>
Constantine	<p>Région Rhône-Alpes / Constantine <i>Projet de coopération décentralisée avec l'Est algérien</i></p> <p>Hôpital de Grenoble (38) / Constantine <i>Projet de coopération hospitalière</i></p> <p>Médecin du Monde (69) / Constantine <i>Projet de santé communautaire</i></p> <p>Université Pierre Mendès France (38) / Constantine <i>Appui à la mise en place d'un DESS « développement local et gestion de collectivités territoriales » avec l'Université de Mentouri</i></p> <p>Ville de Grenoble (38) / Constantine <i>Actions de coopération décentralisée</i></p> <p>Planning familial de Grenoble / Constantine <i>Appui à l'association RAJDA</i></p>
Mostaganem	<p>MJC La Roche sur Foron (74) / Mostaganem <i>Animations culturelles en lien avec des partenaires algériens</i></p> <p>Ville de Pontcharra (38) / Mostaganem <i>Mise en place d'une action de coopération décentralisée</i></p>
Oran	<p>Handicap International (69) / Oran <i>Animation et formation de techniciens locaux dans la prise en charge d'enfants handicapés</i></p> <p>Ville de Lyon (69) / Oran <i>Mise en place d'un partenariat de coopération décentralisée</i></p>
Sétif	<p>Région Rhône-Alpes / Sétif <i>Projet de coopération décentralisée avec l'Est algérien</i></p>
Tipaza	<p>Handicap International (69) / Tipaza <i>Animation et formation de techniciens locaux dans la prise en charge d'enfants handicapés</i></p> <p>Ville de Givors (69) / Tipaza (Aïn Benian) <i>Actions de coopération décentralisée</i></p> <p>Ville de Romans (26) / Tipaza (Cherchell) <i>Actions de coopération décentralisée</i></p> <p>Ville de Vienne (38) / Tipaza <i>Actions de coopération décentralisée</i></p>
Tlemcen	<p>Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble (38) / Tlemcen <i>Coopération médicale entre les centres hospitaliers de Grenoble et de Tlemcen</i></p> <p>Ville d'Aix les Bains (73) / Tlemcen <i>Projet de coopération décentralisée</i></p>

1.4. Les domaines de coopération

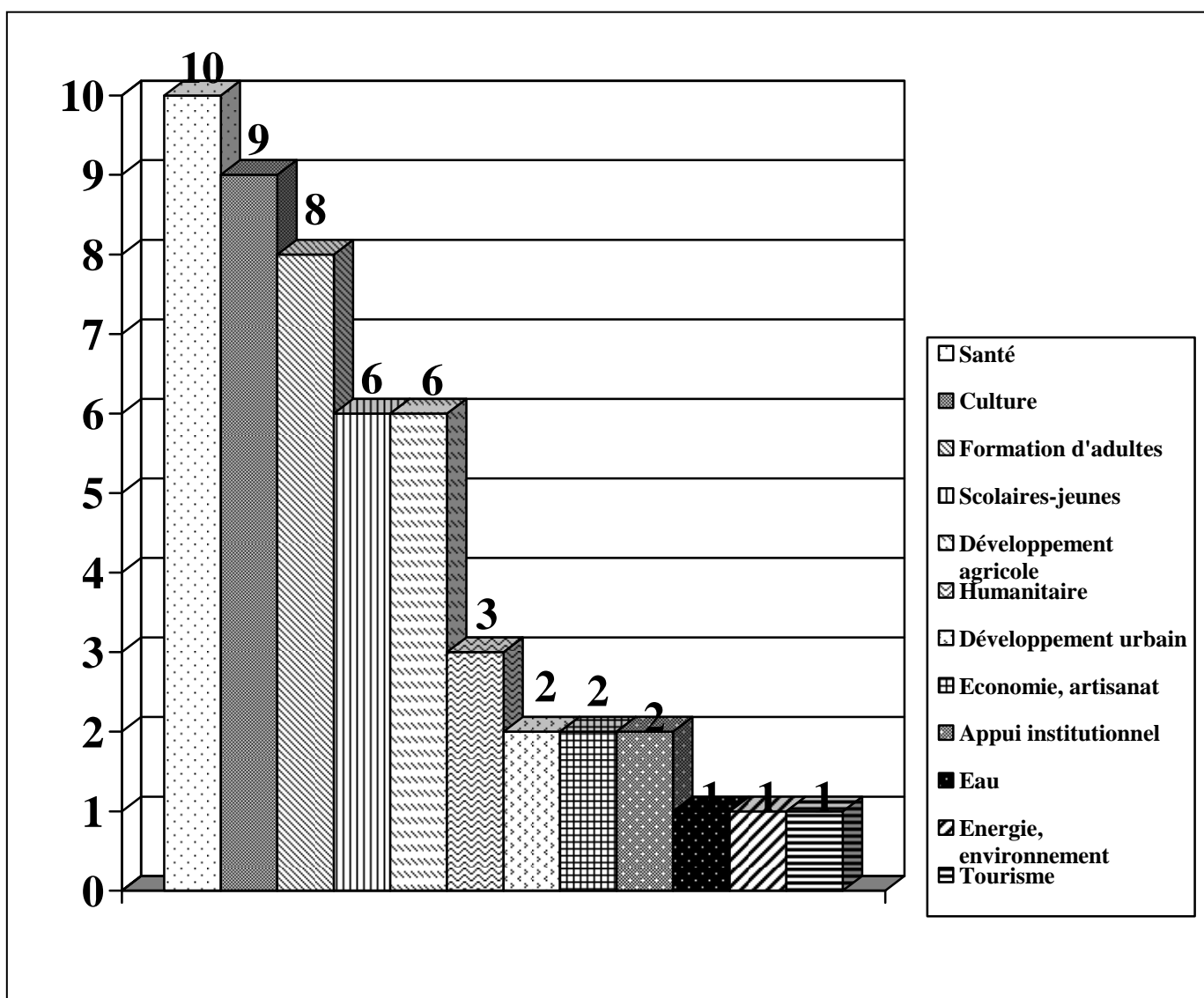
Parmi les projets menés entre acteurs de Rhône-Alpes et d'Algérie, un nombre important d'actions a trait aux domaines de la santé et de la culture.

Santé

Actions en direction des personnels de santé, en particulier formation des soignants. On trouve également des projets de construction et de réhabilitation de structures de soins (pouponnière, hôpital...)

Culture

Actions qui privilégient les échanges et les relations entre artistes français et algériens.



1.5. Les contraintes et les interrogations soulevées par l'enquête

Comme c'est le cas pour d'autres pays, la difficulté à financer des actions arrive en tête des préoccupations exprimées par les acteurs de Rhône-Alpes. Des informations sur les sources de financements sont disponibles sur le site Internet de RESACOOOP à la rubrique « Fiches Techniques ».

Dans le cadre de leurs actions, les acteurs de la région soulèvent une série d'interrogations :

- Comment associer des collectivités locales à des projets qui sont menés par d'autres acteurs (associations) afin de favoriser la diversité des acteurs dans le partenariat ?
- Comment accroître le rôle des collectivités locales françaises dans des actions de coopération décentralisée ?
- Comment travailler en Algérie, à la mise en relation avec les autorités locales et avec la société civile algérienne ?
- Comment associer des personnes algériennes ou d'origine algérienne, installées en Rhône-Alpes, dans des projets de coopération internationale ?
- Comment favoriser les échanges d'expériences et la mise en réseau pour une recherche de synergie entre acteurs rhônalpins et algériens ?

2^{ème} Partie

Synthèse des débats

A partir des contraintes et des interrogations soulevées par l'enquête, le débat s'est articulé autour des trois points suivants :

- **Des motivations diverses à coopérer avec l'Algérie**
- **Des points de repère pour la coopération avec l'Algérie**
- **Le renforcement de la coopération économique**

2.1. Des motivations diverses pour coopérer avec l'Algérie

L'état des lieux et les échanges qui ont suivi, ont permis aux participants de faire part de leurs motivations et d'évoquer les éléments déclencheurs qui les ont conduits à coopérer avec l'Algérie.

Nous avons repéré quatre sortes de coopération :

Humanitaire

Des acteurs se sont engagés dans des actions de coopération avec l'Algérie à la suite des catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations) et des événements politiques qui ont secoué l'Algérie ces dernières années. Ainsi, de nombreux projets ont été menés dans le domaine de la santé et en particulier dans l'envoi de matériel d'urgence.

Historique

La France et l'Algérie ont une histoire particulière : de nombreux échanges informels entre algériens et français se sont constitués et se sont, pour certains, transformés en action de coopération.

En particulier, les relations de collectivité à collectivité ont pu évoluer vers des relations de coopération décentralisée.

Culturelle

De forts liens culturels unissent l'Algérie et la France. Les acteurs de la coopération algérienne ont la volonté de faire connaître leur culture et leur patrimoine. Cela se traduit par des échanges entre artistes français et algériens et par des échanges de savoir faire.

Participative

A travers une volonté de mobiliser et d'impliquer les communautés algériennes qui sont présentes en région Rhône-Alpes, il s'agit de favoriser la citoyenneté locale et en particulier des actions qui impliquent des jeunes dans des projets d'insertion sociale et professionnelle.

D'autre part, les participants identifient ainsi les deux principales motivations des acteurs algériens : motivation « affective » et motivation économique.

2.2. Des points de repère pour la coopération avec l'Algérie

Parmi les acteurs engagés en Algérie, on note que depuis deux ou trois ans, un nombre grandissant de collectivités locales de Rhône-Alpes ont souhaité s'engager avec des communes et des wilayas (provinces ou départements) algériens.

L'état des lieux et les échanges entre participants ont permis de préciser les actions et de connaître les difficultés opérationnelles auxquelles se heurtent les organisations de Rhône-Alpes.

Lors du temps de débat, les participants ont pu donner des points de repère pour engager ou renforcer des coopérations avec leurs homologues algériennes.

Privilégier le partenariat

Les participants ont souligné la nécessité de privilégier le partenariat notamment en insistant sur le fait qu'une relation de coopération devait être formalisée. Cette formalisation peut prendre la forme d'une convention ou d'un protocole d'accord par exemple ; elle permet de clarifier la relation entre les deux acteurs et de définir les objectifs et responsabilités de chacun.

Il a été noté que les difficultés concernant les contraintes administratives liées aux contextes locaux peuvent être dépassées par la formalisation de la relation de partenariat.

Afin d'assurer la mobilisation, tant des acteurs français que des acteurs algériens, il convient de mettre en œuvre des actions aux problématiques communes.

Par ailleurs, des participants ont insisté sur la nécessité de privilégier le partenariat ici, notamment en incitant les acteurs de Rhône-Alpes engagés sur des thématiques communes à développer des approches collectives.

Enfin, pour être fiable et pérenne, l'établissement d'une relation de partenariat doit prendre en compte plusieurs éléments qui doivent s'inscrire dans le temps : constituer un réseau de contacts, bien connaître son partenaire, mettre en place des échanges pour définir les champs d'activités, les actions et une volonté politique commune.

Engager ou renforcer des relations de coopération décentralisée

Il est ressorti du débat que la coopération décentralisée pouvait être un espace original où peuvent s'insérer de nombreuses actions. Les participants ont mis en exergue quelques pistes de réflexion pour engager ou renforcer ce type de relations.

D'abord, la relation de coopération décentralisée ne se limite pas à une relation de collectivité à collectivité ou de responsable à responsable : elle peut mobiliser, autour de cet acteur principal et dans les projets mis en œuvre, l'ensemble des acteurs locaux impliqués dans le tissu social, économique, culturel... ainsi que les élus et techniciens des différents services de la collectivité.

Par ailleurs, à l'origine du projet, ce sont toutes les composantes politiques de la collectivité locale qu'il convient d'impliquer afin que l'ensemble des élus porte la coopération décentralisée.

De plus, faire connaître cette coopération auprès d'autres collectivités locales permet de susciter l'engagement de nouvelles collectivités en Algérie.

Les participants ont également souligné la nécessité de favoriser les actions d'appui institutionnel, en prenant en compte la possibilité d'un retour d'expérience ici, et de valoriser les domaines de coopération liés au développement local : social, économique, environnemental, culturel...

Enfin, la mise en place d'un projet de coopération décentralisée doit tenir compte du découpage administratif en Algérie et notamment du fait que certaines collectivités sont sous tutelle de l'Etat algérien.

Communiquer sur les actions

Il est ressorti du débat que, pour développer l'intérêt des acteurs à coopérer avec l'Algérie, il était souhaitable de communiquer sur les actions menées pour les rendre plus visibles et afin de mieux faire connaître l'action et ses acteurs. Des participants indiquent également que c'est un moyen d'entraînement de nouveaux acteurs dans les actions de coopération.

Par ailleurs, de nombreux échanges informels existent entre rhônalpins et algériens, ces relations mériteraient d'être plus formalisées et ainsi plus visibles.

Enfin, RESACOOP constitue un outil pour communiquer sur vos actions : n'hésitez pas à nous informer des nouveaux projets de coopération menés en Rhône-Alpes, afin qu'ils soient intégrés dans notre base de données et consultables sur notre site Internet (<http://www.resacoop.org>), et puissent ainsi être connus des acteurs régionaux et algériens.

Associer des regards extérieurs

Solliciter l'avis et les compétences d'autres acteurs peut permettre de mieux coopérer avec l'Algérie. Plusieurs organismes peuvent être sollicités. C'est le cas notamment des consulats d'Algérie présents en Rhône-Alpes² qui peuvent accompagner les organisations d'une part dans leurs coopérations, d'autre part dans leurs démarches administratives.

De même, il existe d'autres dispositifs similaires à RESACOOOP dans d'autres régions françaises³.

Enfin, la Région Rhône-Alpes dispose d'une délégation à Bruxelles⁴ ; celle-ci peut aider les organisations de la région qui souhaitent effectuer des démarches spécifiques auprès des instances européennes.

Favoriser la venue en France des partenaires algériens

Des participants ont souligné leurs difficultés à faire venir en France leurs partenaires algériens. Pour eux, c'est un moyen d'échanger sur les actions, les méthodes utilisées, sur les réalités sociales et économiques ici et là-bas ; mais l'obtention d'un visa pour la France figure en bonne place parmi les difficultés rencontrées. Il conviendrait que les démarches soient facilitées quand les partenaires algériens se déplacent dans un cadre organisé.

Associer les migrants

En favorisant les échanges culturels et en associant les migrants aux différents projets de coopération ainsi qu'aux projets d'insertion ici.

Privilégier le travail en réseau et la concertation ici

Il est ressorti du débat que le fait de travailler « seul » demandait beaucoup de temps et d'énergie. Des participants ont souligné l'importance du travail en réseau ici, en France, sur des thématiques, problématiques ou zones géographiques communes.

Pour ce faire, trois pistes de réflexion ont été lancées :

- Associer les différents acteurs de la coopération que ce soit des collectivités locales ou des organisations issues de la société civile,
- favoriser les échanges de compétences et des espaces de concertation sur des problématiques ou thématiques données,
- se rapprocher de groupes de travail et de réflexion existants tels le groupe pays Algérie de Cités Unies France ou RESACOOOP.

² Voir annexe 2 « Zoom sur l'Algérie »

³ Consulter le site Internet de RESACOOOP : www.resacoop.org à la rubrique « Contacts et liens »

⁴ Voir annexe 2 « Zoom sur l'Algérie »

Favoriser certains domaines de coopération

Les participants ont souligné l'importance d'inscrire les actions de coopération dans des domaines comme la formation et l'appui technique.

Par ailleurs, le représentant de la Région Rhône-Alpes a précisé les axes de coopération privilégiés par cette collectivité :

- Jeunesse et formation dans le cadre des programmes liés à la francophonie
- Echanges universitaires
- Mise en relation dans le domaine économique

2.3. Le renforcement de la coopération économique

La coopération économique a été soulignée comme étant un facteur de développement à prendre en compte dans les futures coopérations avec l'Algérie. En Rhône-Alpes, des initiatives sont portées par des organisations qui souhaitent développer cette coopération. C'est le cas par exemple des chambres consulaires qui ont organisées une rencontre sur le sujet.

Trois types de coopération économique avec l'Algérie ont pu être définis :

- entre les Etats,
- en réponse à un événement particulier de la part des associations,
- dans le cadre de la coopération décentralisée.

C'est dans ce troisième type que réside selon des participants une forme d'avenir de la coopération économique.

En effet, les entreprises françaises font preuve de timidité pour s'engager en Algérie. La coopération décentralisée peut favoriser l'établissement d'un climat de confiance et permettre ainsi aux entreprises de s'inscrire dans ce cadre et de nouer des relations avec leurs homologues.

Par ailleurs, l'Algérie est située dans la zone Euro-Méditerranée : ce positionnement géographique est favorable à l'établissement de relation de coopération puisque de nombreux enjeux économiques au niveau européen trouveront une résonance dans cette zone.

Pour accompagner cette dynamique, les participants ont fait les préconisations suivantes :

- Faire connaître les initiatives économiques portées par des acteurs de Rhône-Alpes auprès des autres acteurs de la région et des acteurs algériens,
- Se rapprocher des Chambres de Commerce et d'Industrie qui opèrent avec l'Algérie,
- S'appuyer sur les réseaux de financement solidaire pour que les acteurs algériens vivant en France et les autres organisations puissent se mobiliser dans ce type d'actions.

3^{ème} Partie

Interventions

Consulat d'Algérie à Grenoble,
Rachid Meddah, Consul de Grenoble

Consulat Général d'Algérie à Lyon
Mustapha Biad, Consul adjoint

Région Rhône-Alpes
Marc Noailly, Chargé de Mission

Consulat de Grenoble

Rachid Meddah, Consul de Grenoble.

3.1. Présentation d'actions de coopération avec l'Algérie

La coopération entre Grenoble et Constantine

Liées par une convention de jumelage depuis le 19 janvier 2001, ces deux villes entretiennent une coopération dans les domaines économique, social, culturel, sportif et touristique, et ce autour des axes suivants :

- Informatisation des services municipaux de Constantine,
- Modernisation des réseaux d'assainissement,
- Elaboration d'un plan de circulation et de développement urbain,
- Gestion et traitement des déchets,
- Coopération entre les universités, les écoles d'art, les bibliothèques, les musées, les hôpitaux et les Chambres de commerce et d'industrie.

Pour concrétiser et renforcer cette coopération, des délégations constantinoises et grenobloises effectuent régulièrement des visites de travail de part et d'autre.

Les membres composant ces délégations peuvent être, selon l'axe de coopération des élus, des techniciens, des universitaires, des cadres médicaux, des économistes, des hommes de culture.

Une coopération régionale

Des actions de coopération décentralisée ont été initiées entre la Région Rhône-Alpes et certaines villes algériennes parmi lesquelles Alger, Sétif, Constantine et Annaba.

Une délégation composée d'élus, de techniciens et de chefs d'entreprises, représentant les villes de Lyon, Grenoble et Saint Etienne, a effectué une visite de travail en janvier 2003 en Algérie et a été reçue par les responsables de plusieurs ministères ainsi que les Walis et Maires des villes algériennes concernées par ces actions de coopération. La ville de Grenoble était représentée par son Maire adjoint, chargé des relations internationales.

La Région Rhône-Alpes a signé le 22 septembre 2003 une lettre d'intention de coopération avec la Wilaya de Annaba qui sera suivie d'autres accords avec les Wilayas de Constantine et Sétif pour sceller une coopération plus large avec les principales villes de l'Est Algérien.

Projets de coopération en cours

Vienne/Tipaza

En attendant de conclure un projet de jumelage existant depuis 1999 entre ces deux villes et de concrétiser les axes de coopération définis dans ce projet, des actions culturelles ont été réalisées entre la Ville de Vienne et le Musée de Tipaza, consistant notamment à restaurer des sites archéologiques algériens.

Pontcharra/Mostaganem

Compte tenu de la dimension et des moyens limités de la ville de Pontcharra, il est envisagé de réaliser ce partenariat dans un cadre intercommunal. Les maires de ces deux villes ont effectué des visites de travail en avril et juillet 2003, respectivement à Pontcharra et Mostaganem, pour recenser les secteurs susceptibles de faire l'objet d'une coopération mutuelle.

Aix-les-Bains/Tlemcen

Dans la perspective d'un futur jumelage entre les deux villes, une rencontre a eu lieu en mars 2003 entre le Président de la Chambre des métiers de Savoie et des représentants de la Chambre d'Artisanat et des Métiers de Tlemcen.

Pour développer ce partenariat spécifique, la partie algérienne a invité des artisans de Savoie à effectuer des séjours d'information et de prospection à Tlemcen dans le but de mettre en place, dans les deux villes, des structures pour promouvoir et commercialiser les produits de l'artisanat algérien et français.

Par ailleurs, dans le cadre d'une coopération médicale, les Centres Hospitaliers Universitaires de Grenoble et de Tlemcen sont liés par un accord signé le 24 mars 1993. Pour relancer cet accord, deux professeurs du CHU de Grenoble, spécialistes du Diabète et du Rein, ont animé le 20 février 2003 à Tlemcen la Journée Régionale de Néphrologie organisée par l'Université de cette ville.

En retour, le Directeur Général du CHU de Tlemcen et le Président du Conseil Scientifique se sont rendus à Grenoble en mai 2003 pour concrétiser les axes de cette coopération articulée autour de la maintenance, de la formation et du domaine médical.

La coopération décentralisée du point de vue algérien

Le cadre juridique de la coopération décentralisée en Algérie :

- Les collectivités locales algériennes ne sont pas aujourd'hui dotées d'un instrument clair pour investir le champ de la coopération décentralisée. Malgré cela, certaines sont déjà engagées en coopération avec leurs homologues françaises.
- Une réflexion est en cours en Algérie pour modifier le code des collectivités locales et leur permettre de gérer leurs actions de coopérations décentralisées.

C

onsulat Général de Lyon

Mustapha Biad, Consul Adjoint.

3.2. Présentation des coopérations avec l'Algérie

Des coopérations diverses

En Rhône-Alpes, depuis quelques années, des initiatives importantes sont prises en direction de l'Algérie ; elles sont de trois ordres :

- **La Région Rhône-Alpes**, qui est engagée avec les Wilayas d'Annaba, de Constantine, et de Sétif, villes situées dans l'Est algérien,
- **Des villes** : Grenoble, Saint-Etienne, Lyon,
- **Des associations** : un nombre important d'associations de la région interviennent en Algérie.

Une coopération régionale en pleine expansion

La Région Rhône-Alpes est à l'initiative de la mise en œuvre des coopérations avec des collectivités de l'Est algérien.

Le choix de la Région Rhône-Alpes s'appuie sur plusieurs éléments :

- Une communauté algérienne importante, originaire de l'Est algérien, vit sur le territoire de Rhône-Alpes,
- La volonté pour les collectivités locales de dégager des volets de coopération communs et en particulier dans les domaines de la formation professionnelle,
- L'existence de relations de coopération entre des collectivités locales de Rhône-Alpes et leurs homologues algériennes,
- Les possibilités d'investissement économique offertes, aussi bien aux acteurs algériens que de Rhône-Alpes. Diverses initiatives sont d'ores et déjà prévues : en particulier il sera question de la participation d'une délégation algérienne au 8^{ème} Mondial des métiers en 2004 à Lyon.

On peut noter par ailleurs :

- De nouvelles collectivités s'engagent avec l'Algérie : c'est le cas par exemple de la ville de Vénissieux qui vient de signer un accord de coopération avec la ville d'El Alma,
- La nécessité de consolider les coopérations interuniversitaires et en particulier les coopérations entre Lyon 2 et Oran d'une part et Lyon 3 et Alger et Constantine, d'autre part.

Les missions des consulats d'Algérie en matière de coopération

Depuis fin 2002, les consulats ont vu leurs compétences s'étendre aux domaines économique et de la coopération.

Les consulats sont appelés à « accompagner » les acteurs qui souhaitent s'engager avec l'Algérie :

- En donnant toutes les informations utiles sur les institutions algériennes, sur les modalités pratiques,
- En accompagnant les porteurs de projets dans leurs démarches.

Région Rhône-Alpes

Marc Noailly, Chargé de mission.

3.3. Présentation de la coopération décentralisée entre la Région Rhône-Alpes et l'Est algérien

Depuis plusieurs années, la Région Rhône-Alpes réfléchit et élabore sa politique de coopération avec l'Est algérien. Ceci l'a conduite à signer, il y a quelques mois, une convention de coopération avec les Wilayas d'Annaba, Constantine et Sétif.

Les acteurs de ces coopérations

Deux types d'acteurs sont engagés dans ces coopérations :

- Les institutions qui représentent ces territoires : le Conseil Régional et les Conseils des trois Wilayas,
- L'ensemble des acteurs qui les composent : associations, collectivités locales, établissements scolaires, entreprises, universités, etc.

Des étapes dans la mise en œuvre

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour formaliser ces partenariats.

Au départ trois constats

- L'existence en Rhône-Alpes de nombreux acteurs qui sont engagés avec l'Algérie mais souvent à travers des relations peu formalisées,
- La présence d'une communauté algérienne importante et mobilisable dans des projets,
- Le renforcement des relations de la Région avec le bassin méditerranéen : Algérie, Liban, Maroc et Tunisie.

Un état des lieux :

La Région Rhône-Alpes a réalisé un état des lieux des organisations rhônalpines intervenant en Algérie. Cette étude a permis de voir dans quelle mesure la Région pouvait engager une coopération avec l'Algérie, et d'identifier qu'en Rhône-Alpes, il y avait une prépondérance d'acteurs engagés dans l'Est algérien d'où le choix de développer des coopérations avec cette zone.

L'organisation des relations

Pour mettre en œuvre ces coopérations, plusieurs démarches ont été nécessaires :

- Une prise de contact avec le Consul Général d'Algérie à Lyon,
- La concertation entre collectivités locales de Rhône-Alpes : Région, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne.
- Des échanges épistolaires puis des contacts avec les trois Wilayas algériens : Annaba, Constantine et Sétif.

La définition d'axes de coopérations

Trois axes sur lesquels les différentes collectivités locales de Rhône-Alpes et de l'Est Algérien sont prêtes à travailler ensemble ont été définis :

- La jeunesse, la formation et la francophonie,
- Les échanges universitaires,
- La mise en relation économique car, dans le cadre d'une coopération avec l'espace méditerranéen, on ne peut pas faire abstraction du volet économique.

La signature d'une convention

Pour permettre d'intervenir en dehors de la région, l'établissement d'une convention est indispensable. La signature d'un accord permet de légaliser l'intervention régionale.

L'appui aux porteurs de projet de la région

La Région peut soutenir des projets portés par des structures régionales mais ceux-ci doivent répondre à certains critères :

- Être en relation avec les compétences de la Région Rhône-Alpes,
- Contribuer à réaliser les objectifs définis pour les trois axes de coopération avec l'Algérie,
- Relever d'approches collectives et non individuelles.

4^{ème} Partie

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : Zoom sur l'Algérie

Annexe 3 : La coopération franco-algérienne

**Annexe 4 : Union Européenne : Document de Stratégie 2002-2006 /
Programme Indicatif National 2002-2004**

Annexe 1 : Liste des participants

Annexe 2 : ZOOM SUR L'ALGERIE



Algérie

Informations générales :

Mise à jour novembre 2003

Vous souhaitez engager ou renforcer votre coopération avec l'Algérie. Cette fiche vous donne des informations utiles à la mise en œuvre d'actions de coopération avec vos partenaires algériens. Si vous constatez des liens Internet périmés, si vous connaissez d'autres informations utiles ou vous avez des suggestions, merci d'envoyer un courrier électronique à : asilveira@resacoop.org

■ Etat des lieux de la coopération des acteurs de Rhône-Alpes et algériens

Mise à jour septembre 2003

RESACOOP recense une quarantaine d'organisations de Rhône-Alpes qui sont engagées dans une action de coopération avec l'Algérie :

- 22 associations,
- 12 collectivités locales,
- 2 organismes socioculturels,
- 1 hôpital,
- 5 établissements d'enseignement supérieur

L'état des lieux, que vous trouverez dans la première partie de ce document, présente les résultats de l'enquête réalisée par RESACOOP en septembre 2003. [Pour en savoir plus.](#)

■ Les collectivités territoriales de l'Algérie

La division administrative de l'Algérie comprend la Commune et le Wilaya. Les Wilayas (départements ou provinces) sont au nombre de 48. La carte des Wilayas est disponible sur le site [http :](http://www.algeria-un.org/default.asp?lang=2&doc=-provinces)

<http://www.algeria-un.org/default.asp?lang=2&doc=-provinces>

■ Les acteurs de la coopération

Les représentations diplomatiques

Française en Algérie

Ambassade de France en Algérie

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger
Tél : (213) 21 69 24 88
Fax : (213) 21 69 13 69
Site Web : <http://www.ambafrance-dz.org>

Consulat Général à Alger

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger
Tél : (213) 21 69 37 37
Fax : (213) 21 69 17 67
Site Web : <http://www.consulfrance-alger.org>

Algérienne en Rhône-Alpes

Ambassade d'Algérie en France

5, rue de Lisbonne - 75008 Paris
Tél : 01 53 93 20 20
Fax : 01 42 25 10 25
Email : ambassadealgerie@free.fr

Consulat Général d'Algérie à Lyon (juridiction : L'Ain, le Rhône, l'Ardèche, la Drôme, la Saône-et-Loire)

7 rue Vauban, B.P.189 - 69006 Lyon
Tél : 04 78 24 21 07
Fax : 04 78 24 61 92

Consulat Général à Annaba
Rue Gota Sebti - 23000 Annaba
Tél : (213) 38 86 05 76
Fax : (213) 38 86 05 94

Consulat d'Algérie à Grenoble
(Juridiction : l'Isère, la Savoie, l'Haute-Savoie, les Hautes-Alpes)
6 chemin du Commerce - 38100 Grenoble
Tél : 04 76 54 30 18
Fax : 04 76 42 49 85

Consulat d'Algérie à Saint-Etienne
(Juridiction : la Loire)
6 rue Richard - 42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 80 44 11
Fax : 04 77 80 67 83

En Rhône-Alpes

Vous trouverez des informations sur les coopérations et les acteurs rhônalpins sur le site Internet de RESACOOP :

- A la rubrique "[Réunions/Groupes de travail](#)" : compte-rendu de la réunion « La coopération avec l'Algérie : des actions en pleine expansion » organisée le 25 septembre 2003 ; fichier téléchargeable.
- A la rubrique "[Actions de coopérations](#)" : sélectionner « Algérie » dans le formulaire.

En France

Cités Unies France/ Groupe Algérie

Les groupes-pays mis en place par Cités Unies France sont des lieux d'échanges d'information et d'expériences entre collectivités locales coopérant avec un même pays.

Ils permettent aux collectivités locales de mieux situer leur action par rapport :

- au contexte politique et socio-économique des pays dans lesquels elles interviennent,
- aux autres collectivités locales engagées dans le même pays,
- aux autres acteurs de la coopération internationale (Union Européenne, Etat français, ONG, etc.).

Sur le site de Cités Unies France, vous pourrez avoir accès à des comptes-rendus du groupe-pays Algérie.

Pour en savoir plus : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/mediterranee/algerie_index.html

Contact : Delphine Crevola, tél : 01 53 41 81 93. Email Courriel : d.crevola@cites-unies-france.org

Dispositifs régionaux de concertation et d'appui aux acteurs de la coopération internationale

Pour connaître les autres organisations françaises intervenant en Algérie, vous pouvez vous renseigner auprès des dispositifs régionaux, similaires à RESACOOP, des autres régions françaises. Les coordonnées sont disponibles sur le site Internet de RESACOOP à la rubrique http://www.resacoop.org/contacts/Con_pg00.asp

Ministère français des Affaires étrangères

Dossiers Pays du Ministère des Affaires Etrangères

Sont rassemblés les principales déclarations françaises, des fiches de présentation des relations des différents pays avec la France, des cartes, des fiches sur la composition du gouvernement et des liens utiles.

Pour en savoir plus : <http://www.diplomatie.gouv.fr/actu/actu.asp?DOS=12473>

En Algérie

Service de coopération et d'action culturelle (SCAC)

Ambassade de France en Algérie

25 chemin Gaddouche - Hydra 1600 Alger
Tél : (213) 21 69 24 88 / Fax : (213) 21 69 13 69
Site Web : <http://www.ambafrance-dz.org>

En Europe

Délégation de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles

49-51, rue de Trèves B-1040 Bruxelles – Tél. : (32-2) 282 00 20 – Télécopie : (32-2) 280 60 71 –
Mél. : deleg.rhone-alpes@skynet.be

La Délégation de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles a été mise en place en 1990. Elle est composée d'une équipe chargée essentiellement de promouvoir les intérêts de la région auprès des institutions européennes et de fournir aux Rhônalpins une information sur les politiques et programmes européens.

Sa mission est triple :

- Une mission d'information permanente et régulière à travers une lettre d'information bimensuelle : la LIDRAB et d'un "Guide pratique des aides et des institutions communautaires" mis à jour régulièrement. Ces deux publications sont disponibles en téléchargement sur le site de la Région Rhône-Alpes, à la rubrique [Travailler et Entreprendre /International](#)
- Une mission d'orientation et d'aide au montage de dossiers grâce à des démarches spécifiques auprès des institutions européennes,
- Une mission d'accueil d'organisations rhônalpines et de contact avec les institutions européennes pour des rendez-vous personnalisés. Enfin, la Délégation organise des séminaires de formation ou d'information sur des questions européennes en direction de publics variés.

France

La Coopération franco-algérienne⁵

La réouverture au printemps 2002 des Centres culturels français d'Annaba et d'Oran, tout comme celle du lycée international d'Alger, symbolisent le renouveau de la coopération franco-algérienne. Tout comme le font les milliers d'étudiants algériens séjournant en France pour leurs études, les centaines d'experts, universitaires, chercheurs et scientifiques français qui se rendent en Algérie au gré de relations suivies entre universités et laboratoires de recherche des deux pays. Par ailleurs, de nouveaux mécanismes de financement de projets de coopération se mettent en place à travers le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) <http://www.france.diplomatie.fr/solidarite/fsp/>.

Une grande attention est portée sur tout ce qui peut dynamiser les relations entre les deux pays (coopération décentralisée, milieu associatif etc.). **Voir l'annexe 3**

Union Européenne

Algérie: Document de Stratégie 2002-2006⁶ / Programme Indicatif National 2002-2004
(Voir l'annexe 4)

Pour avoir le texte intégral : http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/csp/02_06_fr.pdf

Délégation de l'Union Européenne en Algérie

Délégation de la Commission Européenne en Algérie
Domaine Benouadah, chemin du Val d'Hydra, El Biar, Alger
Téléphone : (213-21) 92.36.40 / 92.63.41 / 92.35.20

⁵ Source : Site de l'ambassade de France en Algérie : <http://www.ambafrance-dz.org/coop/cooptexte.htm>

⁶ Source : site de l'Union Européenne http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/csp/index.htm

Télécopieur : (213-21) 92.36.81

Boite postale : 381

E-mail : delegation-algerie@cec.eu.int

Site Web: http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog10.htm

Pour connaître les différents programmes de l'Union Européenne en direction de l'Algérie :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/cooperation.htm

Fiches programmes :

Appui au développement des PME/PMI en Algérie :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog1.htm

Consolidation de la réforme des télécommunications et des services postaux et développement de la société de l'information :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog3.htm

Appui à la mise à niveau du système de la formation professionnelle :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog5.htm

Programme d'appui aux associations algériennes de développement :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog7.htm

Développement local dans le Nord-Est de l'Algérie :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog8.htm

Elargissement du programme Tempus aux pays Meda :

http://www.deldza.cec.eu.int/fr/ue_algerie/prog10.htm

■ La boîte à outils

Lien vers le compte-rendu

■ Les financements de la coopération avec l'Algérie

Accord de conversion de dette entre la France et l'Algérie

L'accord de conversion de dette entre la France et l'Algérie, signé à Alger, le 17 décembre dernier, à l'occasion de la visite du Ministre français des Affaires étrangères, M. de Villepin se veut à la fois un moyen d'alléger une partie de la dette algérienne de l'Algérie vis à vis de la France (61 millions d'euros) et un outil d'encouragement de l'investissement en Algérie. L'accord de conversion permet aux entreprises de réduire le coût de leurs investissements en Algérie en leur donnant la possibilité d'acquérir des dinars algériens à des conditions avantageuses. L'investisseur bénéficie en effet d'une marge résultant de la différence entre le prix d'achat de la créance à la France et le prix de rachat de la créance par l'Algérie, marge qui vient conforter la rentabilité du projet d'investissement.

Pour en savoir plus : <http://www.dree.org/algerie/documents.asp?Rub=1&F=PDF&Num=55026>

Le Fond de Solidarité Prioritaire

De nouveaux mécanismes de financement de projets de coopération se mettent en place à travers le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) <http://www.france.diplomatie.fr/solidarite/fsp/>.

■ Sélections de sites Internet



Site Portail

Le portail du droit algérien : <http://membres.lycos.fr/lexalgeria/index.html>



Institutionnel et administration algérienne

Gouvernement algérien : <http://www.cg.gov.dz/>

Ministère des Finances : <http://www.finance-algeria.org/>

Ministère de l'Énergie et des Mines : <http://www.mem-algeria.org/fr/index.htm>

Ministère de l'Agriculture et du développement rural : <http://www.minagri-algeria.org/#french>

Conseil National Economique et Socail : <http://www.cnes.dz/>



Organismes à vocation économique

Chambre algérienne de commerces et d'industrie : <http://www.caci.com.dz/>

Office de la promotion des exportations <http://www.promex.dz/>



Sites et organismes de financement solidaire

Le portail des finances solidaires, Finansol : <http://www.finansol.org/>

Horizon Local: <http://www.globenet.org/horizon-local/index.php3>



Répertoires

Répertoire des compétences nationales pour la coopération technique : <http://www.rcnct.org.dz/ps.php>



Autres sites utiles

Agence Rhône-Alpes de Services aux Entreprises de la Culture : <http://www.arsec.org/index.htm>

Chambre de commerce et d'industrie de Lyon : <http://www.lyon.cci.fr/articles/monde/index.asp>

Annexe 3 : La coopération franco-algérienne

Source : Ambassade de France en Algérie : <http://www.ambafrance-dz.org/coop/cooptexte.htm>

La réouverture au printemps 2002 des Centres culturels français d'Annaba et d'Oran, tout comme celle du lycée international d'Alger, symbolisent le renouveau de la coopération franco-algérienne. Tout comme le font les milliers d'étudiants algériens séjournant en France pour leurs études, les centaines d'experts, universitaires, chercheurs et scientifiques français qui se rendent en Algérie au gré de relations suivies entre universités et laboratoires de recherche des deux pays. Par ailleurs, de nouveaux mécanismes de financement de projets de coopération se mettent en place à travers le FSP (Fonds de Solidarité Prioritaire) <http://www.france.diplomatie.fr/solidarite/fsp/>.

Une grande attention est portée sur tout ce qui peut dynamiser les relations entre les deux pays (coopération décentralisée, milieu associatif etc.).

1. Le renouveau

L'appui aux formations de haut niveau

Cet appui constitue une priorité commune aux deux pays. En témoigne l'existence d'un important programme boursier qui vise à aider l'Algérie à former les cadres dont elle a besoin et qui vient d'être entièrement refondé (janvier 2001). Les formations dispensées en France à travers les bourses d'études et les projets de coopération, et associant la plupart des centres et laboratoires de recherche algériens avec leurs homologues français assurent à l'Algérie une ouverture sur l'Europe et sur le monde. Un accent est mis sur les formations pratiques de cadres de l'administration en accompagnement des réformes en cours, sans pour autant négliger les formations universitaires.

L'aide aux réformes structurelles

Seconde priorité de la coopération franco-algérienne, l'aide aux réformes structurelles vise à accompagner l'Algérie dans ses profondes mutations. L'expertise technique française est fortement sollicitée par : des administrations, des organismes techniques et des entreprises converties à l'économie de marché qui doivent se restructurer, établir de nouvelles règles et s'adapter à la mondialisation des échanges.

La place de la langue française

La place qu'occupe le français en Algérie, première langue étrangère dans le système éducatif mais aussi langue d'usage dans de nombreux domaines, appelle des actions significatives, notamment dans la formation continue des professeurs et inspecteurs de français (de l'école fondamentale à l'Université) et dans la diffusion du livre en français.

2. Les structures de concertation

Sur le plan juridique, la France et l'Algérie sont liées par une convention de coopération culturelle, scientifique et technique signée le 11 mars 1986, prorogée en décembre 1996 pour une durée de dix ans. Parmi les instances officielles, mentionnons :

- le Comité de projets : structure mixte qui se réunit une fois par an, alternativement en France et en Algérie,
- le Comité Mixte d'Evaluation et de Prospective : <http://www.ambafrance-dz.org/coop/comimixtexte.htm> de la Coopération universitaire : instance bilatérale qui sélectionne les projets de coopération interuniversitaire et en suit le déroulement. Elle se réunit au moins une fois par an, alternativement en France et en Algérie,

- le Programme de formations supérieures : il intéresse des étudiants en doctorat, des enseignants de l'université algérienne, des cadres supérieurs des ministères techniques et des lauréats du baccalauréat algérien.

3. Les axes prioritaires

1. La coopération universitaire et la recherche scientifique

La coopération universitaire entre la France et l'Algérie a pour objectif d'aider l'Algérie, dont les besoins en main d'oeuvre qualifiée (enseignants, chercheurs, ingénieurs, techniciens, cadres de l'administration, etc.) ne cessent de croître, à améliorer son dispositif d'enseignement supérieur et de recherche.

La France a déjà contribué à former plusieurs milliers d'étudiants et de chercheurs algériens grâce aux grands programmes mixtes de formation supérieure et de recherche mis en œuvre dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

Plus de 170 accords ont déjà été signés entre des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et algériens.

Les établissements et les organismes français qui souhaitent obtenir des informations complémentaires sur la coopération universitaire franco-algérienne peuvent consulter la base de données du forum Curie sur le site Web du Ministère des affaires étrangères à l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.fr/culture/curie>

⇒ Programme franco-algérien de formation supérieure

Ce programme s'adresse :

- Aux étudiants désirant poursuivre des études doctorales en France,
- Aux enseignants universitaires préparant en France une partie de leur doctorat algérien,
- Aux cadres et aux agents des services publics et des administrations algériennes,
- Aux lauréats du baccalauréat algérien,
- Aux chercheurs de niveau post-doc.

Des bourses sont attribuées chaque année dans le cadre de ce programme aux candidats sélectionnés par un comité mixte d'experts. Les candidatures à ces bourses doivent être adressées au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

⇒ Programme franco-algérien de recherche et de formations doctorales

Ce programme est coordonné par le CMEP (Comité mixte d'évaluation et de prospective de la coopération universitaire franco-algérienne)

<http://www.ambafrance-dz.org/coop/comimixtexte.htm>, qui sélectionne chaque année, après appel d'offres, des projets présentés conjointement par des établissements d'enseignement supérieur et de recherche des deux pays.

Chaque projet de recherche sélectionné inclut la formation en France de jeunes étudiants préparant un doctorat dans un établissement algérien et se destinant à la recherche ainsi le perfectionnement de chercheurs confirmés au sein des équipes de recherche françaises.

Les appels à projets sont lancés au début de l'année. Ils peuvent être consultés sur le site de l'Ambassade de France à Alger : http://www.ambafrance-dz.org/coop/appel_2003texte.htm.

⇒ Coopération avec les grands organismes de recherche français

Plusieurs grands organismes de recherche français ont établi une coopération étroite avec des institutions de recherche en Algérie. C'est le cas :

- Du Centre national de la recherche scientifique, qui associe des équipes de recherche algériennes à des programmes internationaux de coopération scientifique,
- Du Centre de coopération internationale en recherche agronomique qui intervient dans le secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication appliquées à la recherche agronomique ainsi que des grandes institutions de recherche comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

- De l'Institut national de recherche en informatique et en automatique,
- De l'Institut national de la recherche agronomique, etc.

Des établissements spécialisés dans le domaine des sciences humaines (Institut Maghreb-Europe, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, Ecole des hautes études en sciences sociales, ...), participent également à des recherches, en collaboration avec des équipes algériennes, sur des thèmes d'intérêt commun.

⇒ **Information scientifique et technique (IST)**

L'Algérie ne dispose pas encore d'une infrastructure de réseau dédiée aux communautés du secteur de l'éducation et de la recherche. Compte tenu de l'importance des enjeux liés au développement des nouvelles technologies de la communication, elle souhaite développer un réseau national qui desservira l'ensemble du système éducatif et de recherche du pays et pourra servir de modèle pour d'autres services d'intérêt général (santé, culture, administration...).

Notre coopération en matière d'Information scientifique et technique accompagne notre coopération universitaire et scientifique. Elle s'appuie sur plusieurs institutions algériennes spécialisées dans ce domaine comme :

- Le Centre de recherche en information scientifique et technique,
- Le Bureau d'information universitaire, scientifique et technique qui vient d'être mis en place au Centre culturel français d'Alger ainsi que sur les espaces documentaires IST des centres culturels français d'Oran et Annaba.

⇒ **Réseaux des anciens boursiers, étudiants et chercheurs en France**

Compte tenu de la place importante qu'occupent les programmes de formation dans notre coopération avec l'Algérie, la France souhaite maintenir des relations aussi étroites que possible avec les anciens boursiers, étudiants et chercheurs algériens en France et contribuer à l'animation des réseaux qu'ils constituent. Le portail France Contact <http://www.francecontact.net> viendra à l'appui de cette action. Ce nouvel outil est destiné principalement aux chercheurs étrangers qui souhaitent venir en France ou garder un contact avec la France. Il leur donne accès aux informations nécessaires pour préparer leur séjour et leur permettre de garder le contact avec leurs établissements d'accueil et de communiquer entre eux.

⇒ **Coopération dans le domaine de la santé**

Notre coopération dans le domaine de la santé répond à trois objectifs principaux.

• **Le développement de cycles d'enseignement spécialisé.**

Les transferts de malades algériens pour soins à l'étranger grèvent lourdement le budget national algérien et sont la source de contentieux financiers. La création et le soutien d'équipes compétentes dans les principales spécialités médicales est donc un objectif prioritaire. Au moyen de missions d'enseignants français, nous soutenons le développement de cycles d'enseignement spécialisés (CES) en orthopédie, allergologie, cardiologie et psychiatrie infantile. Nous participons également à la mise en place d'un comité d'aide et de réflexion sur la réforme des études médicales, ainsi qu'à l'animation de séminaires sur la formation pédagogique des enseignants et sur les contenus des modules d'enseignement. Au plan de la recherche, nous appuyons les projets de formation recherche effectués dans le cadre de la convention passée entre l'INSERM et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, ainsi que le jumelage entre l'Institut Pasteur d'Alger et celui de Paris.

• **L'amélioration de la santé publique**

La deuxième priorité de notre coopération santé est la santé publique, principalement l'épidémiologie et la prévention. Avec l'Institut National de Santé Publique, un projet sur la surveillance des maladies non transmissibles doit s'ajouter en 2003 au projet de développement de la Recherche Clinique. Deux nouveaux projets de collaboration entre établissements français et algériens doivent démarrer en 2003, l'un entre l'Établissement

Français du Sang (EFS) et l'Agence Nationale Algérienne du Sang, l'autre entre l'Agence Française de Sécurité des Produits Sanitaires et le Laboratoire National de Contrôle des Produits pharmaceutiques. Enfin, deux autres projets complètent le volet santé publique : un sur l'allergologie, l'autre sur le contrôle des risques liés à l'amiante.

- **L'appui à la réforme hospitalière**

Outre la formation de cadres de gestion, la coopération hospitalière s'attache au développement de la télémédecine, en vue d'une meilleure articulation des établissements entre eux et d'une amélioration de la couverture sanitaire. Au jumelage entre le CHU de Strasbourg et celui de Constantine va s'ajouter, en 2003, celui de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille avec le CHU de Bab el Oued (deuxième phase) et avec l'Établissement Hospitalier Spécialisé de El Hadi Flici. Un jumelage entre l'hôpital Georges Pompidou et 3 établissements algériens ayant une spécialisation en cardiologie est également prévu.

Enfin, à côté de la coopération institutionnelle, le Poste est souvent sollicité pour le soutien de manifestations scientifiques nationales ou internationales. Deux types de manifestations sont privilégiées : celles favorisent la structuration de sociétés savantes maghrébines, euro méditerranéennes et franco ou euro-maghrébines et celles qui permettent, par la confrontation entre spécialistes, l'éclosion de projets ciblés et précis susceptibles d'être intégrés dans notre programme de coopération et de bénéficier ainsi de moyens complémentaires.

2. La coopération technique

Elle englobe : le développement des capacités du réseau consulaire algérien et des services rendus aux entreprises ; la mise à niveau des entreprises publiques et accompagnement des entreprises privatisées ; un programme de soutien à l'agriculture (articulé autour du plan national de développement de l'agriculture) et à l'élevage (modernisation du système d'épidémiologie surveillance et de contrôle des maladies) ; en appui aux réformes visant à libéraliser le secteur des transports, des actions de formation au profit des Etablissements de gestion des services aéroportuaires (EGSA) et une assistance technique au bénéfice de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) ; la mise à niveau technique des institutions du secteur du logement en appui aux réformes en cours ; l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité) et du fonctionnement des infrastructures de base (eau assainissement) ; de la formation en direction de l'Office national de météorologie algérien.

3. La coopération éducative

Elle vise à travers 5 projets à accompagner le mouvement de réforme entrepris par le ministère algérien de l'Éducation nationale : Recherches en didactique des disciplines et en pédagogie ; Aide à la conception et à la diffusion de la documentation pédagogique ; Mise en place d'un dispositif d'évaluation et de suivi du système éducatif ; Echanges et coopération dans le cadre de la réforme des programmes ; Formation des cadres responsables du recyclage des enseignants.

Par ailleurs, un effort substantiel va être engagé en matière d'appui à la formation professionnelle en accompagnement de l'ouverture économique à laquelle se prépare l'Algérie.

4. La coopération linguistique

Elle comprend le recyclage des enseignants et des inspecteurs de français de l'Éducation nationale algérienne ; la formation en post-graduation afin de renforcer et renouveler l'encadrement des équipes enseignantes de l'enseignement supérieur ; ainsi que le développement de partenariats avec leurs homologues des universités françaises.

5. La coopération institutionnelle et administrative

Elle englobe d'une manière générale un appui à l'État de droit. Dans ce domaine, plusieurs projets ont été identifiés et mis en œuvre, en partenariat avec le ministère de la Justice et les hautes institutions que sont le Conseil Constitutionnel, la Cour suprême, le Conseil d'État. Un soutien particulier est apporté à l'Institut National de la Magistrature. Dans le cadre des

échanges destinés à appuyer la modernisation de l'administration publique, l'Ecole Nationale d'Administration fait l'objet d'un concours attentif à répondre à ces demandes, tandis qu'avec le ministère de l'Intérieur une coopération soutenue se développe, en matière de décentralisation et de défense du citoyen.

Enfin, dans ce cadre, un programme annuel de formations supérieures, cofinancé avec l'administration algérienne, permet de répondre aux besoins spécifiques de l'administration algérienne en matière de requalification. Les échanges entre les Cours des Comptes algériennes et françaises sont soutenus par un programme particulier. La modernisation des secteurs financiers et bancaires suscite tous les ans de nombreux projets destinés à appuyer le ministère des Finances, l'Ecole Supérieure des banques et la CAGEX. Un programme de soutien aux Archives Nationales est en cours de préparation afin d'accompagner celles-ci dans le développement de ses projets.

6 - La jeunesse et les sports

Tout en continuant ses apports en matière documentaire auprès de différentes institutions de jeunesse et de sports, la coopération dans ce secteur se structure plus précisément que par le passé. A court terme, deux projets ont été identifiés : en matière de sport, un appui particulier sera apporté à l'organisation d'une discipline sportive, il se déroulera tout au long de l'année 2003. En matière de jeunesse, un projet d'identification des besoins et de développement stratégique a été arrêté, il bénéficiera d'une importante expertise. Ce secteur bénéficie tous les ans d'un certain nombre de formations aussi bien dans le domaine des techniques du sport que dans l'organisation des activités ou des échanges.

7 - La société civile et la coopération décentralisée.

Le soutien à la société civile intervient en favorisant la coopération entre associations françaises et algériennes autour d'axes prioritaires : échanges de jeunes, formations de cadres associatifs et d'animateurs, développement de stratégies partagées autour d'objectifs communs. Les thèmes d'interventions couvrent un large spectre allant du domaine de la santé et des affaires sociales aux problèmes d'environnement, en passant par la promotion des droits de la femme et de l'enfant, de l'éducation, du développement ponctuel. En matière de coopération décentralisée, cette intervention associative s'intéresse à la formation des cadres territoriaux et des élus locaux et au développement entre collectivités locales françaises et algériennes.

8. L'action artistique et culturelle

Elle met l'accent sur la formation et la professionnalisation des structures artistiques et culturelles algériennes ainsi que sur le développement de partenariats, en liaison avec la relance des activités du Centre Culturel Français à Alger <http://www.ccf-dz.com/> dans ce domaine.

9. L'audiovisuel, la presse et le cinéma

Un effort particulier est porté sur des actions de formation et de perfectionnement en direction des différents professionnels de ces secteurs (journalistes de presse écrite, de radio et télévision, réalisateurs, producteurs, directeurs de la photo, techniciens...).

Des invitations permettent à de nombreux professionnels de participer à diverses manifestations en France et d'enrichir leurs pratiques dans le cadre de rencontres avec leurs homologues français.

La création cinématographique algérienne en langue française est fortement soutenue. Particulièrement en cette Année de l'Algérie en France. Toutes les actions destinées à promouvoir le cinéma français en Algérie sont encouragées

Annexe 4 : Union Européenne - Document de Stratégie 2002-2006 / Programme Indicatif National 2002-2004

Pour avoir le texte intégral : http://europa.eu.int/comm/external_relations/algeria/csp/02_06_fr.pdf

Résumé général

Conformément au règlement MEDA (CE No 2698/2000 et CE No 1488/96), le document de Stratégie par Pays (CSP) établit un cadre stratégique qui prévoit une aide de la CE au cours de la période 2000-2006. Ce document décrit les objectifs de coopération de l'UE, la réponse politique et les domaines prioritaires de coopération, sur la base d'une évaluation complète de l'agenda politique du pays partenaire et de sa situation politique et socio-économique. Le Programme Indicatif National (PIN), annexé au document de stratégie, expose plus en détail la réponse de l'UE, mettant en exergue ses objectifs, les résultats attendus et les conditions à respecter dans les domaines de coopération prioritaires pour la période 2002-2004.

Le processus d'élaboration du document de stratégie a fait l'objet de deux missions en Algérie des services de la Commission aux mois de mai et juillet 2001, précédées par un briefing des autorités algériennes sur la nouvelle approche du cadre stratégique et de la programmation. Les missions ont donné lieu à des discussions de la stratégie du gouvernement et des priorités de la coopération. Elles ont aussi établi un dialogue étroit avec les représentants des Etats membres sur place ainsi qu'avec le PNUD. Le premier projet du document a été présenté aux états membres lors d'une réunion de coordination informelle à Alger le 26 septembre 2001. Il a également été coordonné avec d'autres bailleurs (BEI, Banque mondiale, FMI, Banque africaine de développement).

L'Algérie participe à part entière au processus de Barcelone. L'accord d'association avec l'UE se trouve dans un stade avancé de négociation. La situation politique est marquée par une instabilité structurelle (terrorisme, contestation populaire en Kabylie) et des insuffisances quant au respect des droits de l'homme, des principes de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance. Les progrès dans la stabilisation macro-économique, renforcée par la conjoncture favorable des hydrocarbures, contrastent avec une faible dynamique dans le reste de l'économie et une aggravation du chômage et des conditions de vie.

Les principaux défis à moyen terme sont:

- Le cercle vicieux: faible dynamique économique - persistance de la dépendance des hydrocarbures - chômage;
- La situation sociale et le manque de perspectives d'avenir pour la population, notamment les jeunes;
- Le retour à la paix, à la stabilité et à la sécurité, condition sine qua non du développement et de la prospérité.

Dans ce contexte et en tenant compte des objectifs du processus de Barcelone, la CE peut aider le plus efficacement possible le pays en se concentrant sur les priorités suivantes:

- *Appui aux réformes économiques et au renforcement des institutions de l'économie de marché dans la perspective d'un développement durable*, en vue d'intégrer l'Algérie dans l'économie mondiale et de renforcer la compétitivité des entreprises;
- *Développement des infrastructures économiques*, en vue d'accroître la participation privée et de renforcer l'intégration économique avec d'autres pays méditerranéens et avec l'UE;
- *Développement des ressources humaines*, en vue d'améliorer les conditions des populations pour l'insertion dans la vie active et de mieux adapter les systèmes d'éducation et d'enseignement aux besoins socio-économiques des pays partenaires;
- *Consolidation de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance*, dans le but d'appuyer le retour à la stabilité interne et le développement des affaires.